



Genève, le 20 mars 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

Covid-19: violences domestiques: le réseau de prise en charge maintient ses prestations

Le confinement partiel, décidé par les autorités fédérales et cantonales pour enrayer la pandémie de COVID-19, augmente le risque de violences conjugales et intrafamiliales. Le bureau de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) informe la population que le réseau de prise en charge maintient ses prestations pendant les mesures de confinement afin de protéger et soutenir les victimes.

Les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 peuvent entraîner une augmentation du risque des violences dans le couple ou dans la famille. En effet, le confinement partiel accentue la promiscuité, renforce le stress et l'anxiété et limite les temps de répit pour les personnes victimes.

Le réseau de prise en charge des situations de violences domestiques continue de fonctionner et de délivrer ses prestations aux personnes concernées. Les informations concernant les prestations se trouvent ici: [Prévenir les violences domestiques](#)

Les services d'urgence sont maintenus. En cas de crainte pour l'intégrité d'une personne ou de sa famille, il convient d'appeler la police au 117. La police peut, si besoin, prendre une mesure administrative afin d'éloigner la personne auteure des violences et de maintenir les autres membres de la famille en sécurité à domicile. Selon la situation, les victimes peuvent également être accompagnées dans un foyer.

Dans ce contexte, le rôle des témoins est essentiel, notamment celui du voisinage. En cas de soupçon de violences, les témoins sont invité-e-s à contacter la police via le 117 ou, pour tout renseignement, la ligne d'écoute cantonale en matière de violences domestiques: 0840 110 110 qui répond 24h/24.

La période que nous traversons met à l'épreuve notre capacité à nous montrer solidaires, elle appelle aussi à la responsabilité et à la bienveillance de chacune et chacun pour prendre soin des personnes qui nous entourent.

Pour tout complément d'information:

Colette Fry, directrice du Bureau de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), T. 079 430 66 48